

INFORMATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS :

Le **Passeport Vacances Payerne** est ouvert aux enfants de 6 à 16 ans, scolarisés et habitant les communes de l'association.

Chaque enfant aura au maximum 5 activités.

PRIX DU PASSEPORT :

Pour le 1^{er} et 2^{ème} enfants : CHF 40.00

Pour le 3^{ème} enfant : CHF 20.00

Dès le 4^{ème} enfant : CHF 16.00

Attention, certaines activités sont avec un supplément !

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Passeport-Vacances
Case postale 1
1530 Payerne
info@passvacpayerne.ch

INSCRIPTIONS :

L'inscription au passeport et le choix des activités se font depuis notre site www.passvacpayerne.ch. Il est nécessaire d'avoir une adresse e-mail pour s'inscrire. **Il est indispensable de respecter le délai pour les inscriptions. Le paiement se fait à l'avance, avant le choix par les enfants des activités.**

L'attribution des activités se fait par tri automatique, **en fonction des places disponibles**, au terme du délai d'inscription. L'enfant peut consulter son passeport sur Internet et le compléter avec des activités encore disponibles, au prix de 5.- chacune. Il vient chercher son passeport lors de la distribution qui a lieu **le premier mercredi de juin de 18h00 à 19h30 à la salle de paroisse catholique.**

A LIRE AVANT DE T'INSCRIRE

- Choisis des activités qui correspondent à ton âge et qui t'intéressent.
- C'est l'âge que tu auras lors du passeport qui compte, pas lors de l'inscription.
- Tu peux faire ton passeport sur les deux semaines.
- Tu peux participer à **deux activités par jour**.
- Tu dois sélectionner **au minimum deux activités par jour** mais tu peux en mettre plus si tu veux. **Pour t'assurer d'avoir 5 activités, tu dois en choisir 15.** Si tu en choisis 9, nous t'assurons 3 activités, etc.
- Réfléchis avant de faire ton choix et de t'inscrire. Ne choisis pas une activité que tu as déjà faite l'année passée.
- **Si tu laisses tomber une activité pour laquelle tu as la chance d'avoir été pris, tu enlèves à un copain la possibilité d'occuper la place !**

CONDITIONS GENERALES :

Les enfants sont encadrés pendant l'activité par des adultes responsables. Ils sont accompagnés durant le trajet par des parents ou des accompagnants. Le PPV n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de prise en charge.

Les enfants avec un handicap sont les bienvenus. Toutefois, pour leur confort et selon le handicap, le PPV se réserve le droit de vous demander d'accompagner votre enfant ; veuillez le signaler avec son inscription.

Des activités peuvent être annulées en cas de mauvais temps ou de force majeure. Elles seront remplacées dans la mesure du possible mais en aucun cas remboursées.

En cas d'annulation de l'inscription du passeport, les activités seront remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Les délais d'inscription doivent être respectés.

Le paiement du passeport s'effectue à l'avance

Durant les activités, les enfants peuvent être photographiés. En cas de besoin, nous nous réservons le droit d'utiliser ces photos, de manière anonyme dans le cadre du PVP.

Les coordonnées de l'enfant seront communiquées aux participants de l'activité choisie.

Tout enfant indiscipliné ou imposé à une activité sans avoir été autorisé par un membre du comité du PVP sera exclu des activités du Passeport Vacances.

Le PVP se réserve le droit de refuser l'inscription d'enfants dont les parents n'ont pas respecté les conditions générales

Ne pouvant malheureusement garantir que tous les enfants intéressés par une activité puissent y participer, nous faisons appel à la compréhension et à la bonne volonté de chacun.

TRANSPORT :

Pour les activités situées à plus de 20 km de Payerne et pour lesquels le bus est suffisamment rempli (15 enfants minimum), un transport en bus depuis la place du stade à Payerne ou en train (gare de Payerne) est organisé par le PPV. Si l'enfant n'est pas à l'heure au lieu de rendez-vous fixé, il sera considéré comme absent et ne sera pas attendu. Il reste dans ce cas sous la responsabilité de ses parents.

Pour toutes les autres activités, le transport se fera à titre privé jusqu'au lieu de rendez-vous fixé et à l'heure prévue. Dans ce cas, merci de favoriser le co-voiturage.

Les parents s'engagent à venir rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure indiquée et au lieu de rendez-vous.

ACCOMPAGNANTS :

Afin d'encadrer au mieux les enfants dans leurs activités, nous avons besoin d'un grand nombre d'accompagnants. Les parents disponibles pour accompagner les enfants à une activité sont les bienvenus. Ils pourront s'inscrire sur le site Internet dès que les activités de leurs enfants seront confirmées.

Les personnes sans enfants qui souhaitent être accompagnants sont priées d'envoyer un e-mail avec leurs disponibilités à : picole.notz@bluewin.ch

ASSURANCES ET RESPONSABILITES :

Les enfants ne sont pas assurés par le PPV. S'il y a lieu, les parents veilleront à souscrire ou compléter leur assurance maladie-accident et RC.

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages subis ou occasionnés par des tiers.

L'inscription au Passeport-vacances atteste que vous avez pris connaissance et que vous acceptez les conditions générales.